

## Liste des présentEs

Camille COMBEAUD	France LOIRAT
Agnès BELLART	Agnès GROSJEAN
Isabelle LHOIR	Jacques LHOIR
Pierre GROSJEAN	Jean-Yves COLLET
Christian BEN TOLILA	Setni BARO
Jean-Louis BONNEVIE	Jacob SLAWNY
Jacques BUISSON	

## ExcuséEs

Emmanuelle JOLY	Monique LE GOFF
Hervé SALLAZ	

*La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 5 janvier à 19h** au Relais de Ménilmontant.*

La réunion s'est tenue au Relais de Ménilmontant le jeudi 1er décembre à 19h à 21h15.

*Renaud Martin, adjoint à la maire du 20e en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public était invité pour échanger autour des sujets suivants :*

- *Les travaux de la rue de Ménilmontant (en présence de représentants d'Eau de Paris et d'Enedis) ;*
- *L'aménagement du boulevard de Belleville ;*
- *La téléphonie mobile.*

*La réunion a été filmée par Agnès Poirier dans le cadre de son travail documentaire qu'elle initie actuellement dans le quartier et qu'elle souhaite orienter autour des activités du boulevard de Belleville.*

## **Les travaux de la rue de Ménilmontant**

*Suite à un effondrement de sol au niveau du 52 rue de Ménilmontant, la circulation montante dans la rue de Ménilmontant a été fermée entre la rue Julien Lacroix et la rue des Amandiers du 23 juin au début du mois novembre. Depuis elle est fermée dans le sens de la descente sur cette même portion de rue, permettant aux usagers du bus 96 de retrouver le service habituel dans le sens de la montée.*

Les réseaux sont la propriété des communes qui en confient la gestion à des concessionnaires. A la demande de Renaud Martin, un représentant d'Eau de Paris (gestionnaire du réseau d'eau) et d'Enedis (gestionnaire du réseau électrique) sont venus présenter les travaux qu'ils réaliseront sur la rue de Ménilmontant et également sur l'ensemble du quartier.

Deux constats sont établis en introduction des présentations des concessionnaires :

- Le réseau a souffert de sous-investissement. Pour éviter les coupures d'électricité, il est indispensable de renouveler les équipements.
- Les risques d'effondrement sont réels dans notre quartier, « miné » par des carrières de gypse (voir [le site de la ville de Paris](#) à ce sujet).

### Les projets d'Eau de Paris en 2017

Le représentant d'Eau de Paris a présenté les projets d'aménagement pour 2017 :

- La voie nouvelle Pixérécourt, le long du square : fin mai à mi-août 2017 (eau potable et non potable) ;
- Rue des Maronites (sur toute la longueur) : de février à mai 2017. La nécessité d'ouvrir la chaussée pour maintenir un puits de service pourrait entraîner une gêne importante. L'accès au parking et l'alimentation en eau seront conservés. La mise en double impasse est une des options envisagées.
- Le projet de la RATP de prolongement de la ligne 11 du métro devrait démarrer fin 2017 porte des Lilas. Pour absorber le surplus de voyageurs attendu, un wagon supplémentaire sera ajouté à chaque rame. Les sorties actuelles seront redimensionnées et une nouvelle sera créée rue des Glaïeuls d'où partent de nombreux bus.  
Les différents services devront déplacer leurs réseaux afin de les isoler pendant la période de réalisation des travaux de la RATP. A Belleville ils sont prévus entre 2019 et 2020.
- La Cité du Labyrinthe va changer de statut et devenir une voie publique. Cette voie est extrêmement vétuste et nécessite un renouvellement total des réseaux. L'ensemble des concessionnaires devra intervenir : la Section d'assainissement de Paris (SAP), les télécommunications (Orange), Eaux de Paris avant l'intervention du service de la voirie de la ville.

### Les chantiers Eau de Paris en cours

L'effondrement d'une galerie d'accès à l'égout (vanne de réseau d'eau potable) devant le commerce de « kebab » du 52 rue de Ménilmontant a provoqué un « désordre » qui perturbe fortement la vie de quartier depuis le mois de juin et a contraint de détourner la circulation du bus 96.

Le service de la voirie et les concessionnaires du réseau eau (Eau de Paris et SAP) ont investigué longuement avant de mettre en place une coordination. L'information vers le quartier s'est fait attendre et n'a été que partielle. Cette situation a provoqué de l'inquiétude chez les habitants et les commerçants. Ces derniers l'ont exprimé plus fortement dès la fin août.

Enfin début novembre les services de la ville ont établi un calendrier de travaux et la RATP a revu la circulation du bus 96, en privilégiant la montée de la rue de Ménilmontant.

La coordination avec Enedis va permettre de préserver les réseaux haute-tension et de sécuriser les ouvriers sur le chantier.

Après cette (trop) longue période d'étude, les travaux devraient commencer dans la semaine du 5 décembre. Ils nécessitent un décapage de la chaussée (enlèvement de l'enrobé) et du terrassement qui contraindra le commerce de « Kebab » de fermer ses portes pendant 2 ou 3 semaines. La gêne devrait se prolonger au moins durant encore 2 mois.

Le chantier devrait se terminer pour la fin de l'année pour la partie Eau de Paris. Le service de la voirie préfère tabler, par prudence, pour une fin des travaux en mars.

### Les projets d'Enedis

Le représentant d'Enedis précise que le réseau est ancien et que le maintien de la qualité de service nécessite de réaliser des travaux de modernisation que ce soit pour la haute et pour la basse tension.

Une rénovation globale a été engagée en 2016 dans le secteur du 20<sup>e</sup> situé au-dessus de la rue des Pyrénées, nommé « artère 144 » en langage technique. Ce secteur va de la rue des Pyrénées à la rue Pixérécourt dans le nord du 20<sup>e</sup> arrondissement.

En 2017, l'« artère 143 » sera à son tour rénovée. Ce secteur est situé en-dessous de la rue des Pyrénées jusqu'aux rues Piat et Sorbier.

Cette opération consiste à renouveler les câbles par tronçon de 250m. Cette opération représente la pose de 47 kms de câbles avec 7km de terrassement pour un investissement de 3 millions d'euros. Soit en définitive la modernisation de 60 postes de distribution publique, un poste alimentant environ 250 foyers.

Depuis cette année, le règlement de la voirie a changé, le concessionnaire est désormais en charge de la réfection de la voirie. Cette nouvelle disposition a généré des difficultés pour Enedis dans le cadre de la réfection de voirie pour les travaux de l'artère 144.

A signaler également mi-2017, la réfection par la RATP du réseau de la ligne 2 du métro entre Père Lachaise et Marx Dormoy par le trottoir nord du boulevard pour ne pas interrompre le fonctionnement du marché.

## **Aménagement du boulevard de Belleville**

*Une première réunion publique s'est tenue à la mairie du XIe le 18 octobre dernier.*

*La recherche d'amélioration du boulevard se heurte aux nombreux usages pratiqués et aussi aux nouveaux envisagés. L'éventualité de deux bus supplémentaires proposée dans le plan bus dont la concertation vient de se terminer impacterait fortement la circulation sur le boulevard. Actuellement rien n'est encore tranché.*

Renaud Martin a présenté les principales options envisagées pour le réaménagement :

- la continuité du terre-plein central entre l'axe Ramponeau/L'Orillon et Couronnes/Jean-Pierre Timbaud, supprimant la traversée à partir de la rue Bisson et de la rue Fontaine au roi ;
- le déplacement de la section du marché située à proximité du métro Belleville vers le terre-plein latéral situé entre la rue des Couronnes et la rue des Maronites. Avec cette option la section du terre-plein central libérée du marché serait réaménagée plus largement ;
- la circulation réfection des pistes

Les objectifs de cet aménagement :

- Le marché : réduire son amplitude, maintenir et mieux maîtriser les débordements et les dysfonctionnements ;
- Les déplacements : favoriser les déplacements piétons (trottoirs 11<sup>e</sup>), améliorer les pistes cyclables, réduire le stationnement illicite, favoriser la circulation des bus en intégrant les nouvelles lignes ;
- Le paysage : végétalisation en bacs (avec permis de végétaliser) ;
- Les usages :
  - Favoriser de nouveaux usages, promenades, jeux (parcours sportifs de Nation à Stalingrad : agrès, fontaines, ...) ;
  - Faciliter la pratique du sport ;
  - Développer les assises ;
  - Favoriser l'occupation positive de l'espace (référence au marché sauvage à proximité de la bouche de métro de la station Ménilmontant) ;

Des contraintes techniques et fonctionnelles sont également à prendre en compte :

- La nouvelle réglementation vigipirate qui interdit le stationnement devant les écoles ;
- La présence d'amiante sur les chaussées ;
- Le fonctionnement du marché 2 jours par semaine ;
- Le fonctionnement des commerces sédentaires.

Les principales options d'aménagement à retenir :

- Le maintien du marché dans sa linéarité ou le déplacer vers le terre-plein côté 20<sup>e</sup> entre les rues des Couronnes et des Maronites ;
- Les Bus boulevard de Belleville : le couloir de bus côté 20<sup>e</sup> est ouvert au vélo ;
- Réunion de l'îlot central au niveau des rues Fontaine au Roi et Bisson ;
- Les traversées piétonnes de façade à façade sans feux tricolores ;
- La limite de la vitesse à 30km/h.

Il est demandé par un membre de la commission qu'une réflexion plus poussée sur la commercialité du boulevard soit réalisée. La question de la facilitation de l'accès aux commerces, des livraisons et la place des commerces alimentaires apparaît comme un sujet majeur.

Renaud Martin a également présenté le calendrier prévisionnel et rappelé les étapes réalisées :

- Printemps 2016 : diagnostic ;
- Octobre 2016 : réunion publique ;
- Novembre 2016 à mars 2017 :
  - marches exploratoires : le 2 décembre à 9h et le 7 décembre à 16h ;
  - Ateliers de concertation ;
- Début 2017 : travaux des concessionnaires. RATP (câble HTA) pour le prolongement de la ligne 11 ;
- Printemps 2018 démarrage de travaux.

### Plan bus parisien

Le 27 janvier aura lieu la restitution de la concertation pour le nouveau réseau de bus parisien. Un rappel des modifications envisagées pour le quartier a été réalisé :

- La création de la ligne 71 qui circulerait de la porte de la Villette à Austerlitz ou à la Bibliothèque François Mitterrand, avec dans le quartier, 2 options de passage pour relier le boulevard de Ménilmontant (Métro Père Lachaise) à la rue Simon Bolivar (métro Pyrénées) :
  - par les rues Gambetta, Sorbier, Pyrénées ;
  - par le boulevard de Belleville et la rue de Belleville (option préférée de la mairie du 20<sup>e</sup>) ou éventuellement par la rue de Ménilmontant et la rue des Pyrénées.
- Le détournement de la ligne 20 à partir de la place de la République pour aller jusqu'à la porte des Lilas :
  - la montée par la rue Oberkampf, puis boulevard et rue de Belleville ;
  - la descente par les rues de Belleville et du faubourg du Temple.

La modification du réseau de bus avec un passage par la rue de Belleville nécessiterait un aménagement de voirie rue de Belleville et une étude de circulation (contre-sens bus inverse de celui de la rue de Ménilmontant). Un membre de la commission interroge sur l'éventualité de faire un arrêt pour la ligne 20 à proximité de l'hôpital Robert Debré.

En janvier 2017 la physionomie du réseau sera tracée et les modifications se mettront en place dès septembre 2018.

Dans la concertation la mairie du 20<sup>e</sup> a souligné une interrogation sur la régularité de la future ligne à la vue de sa longueur et une remarque sur la nécessité d'aménagement des rues pour faciliter la circulation.

D'autres lignes seraient modifiées dans l'arrondissement :

- La ligne 61 va desservir le quartier des Fougères avec un terminus porte des Lilas
- La ligne 69 va être raccourcie du terminus actuel d'Eglise de Pantin à celui envisagé à Chatelet (au lieu du Champ de Mars).

Il a été notifié que, à la demande de la ville de Paris, la fréquence de passage de la traverse de Charonne (hors réseau RATP, comme toutes les traverses parisiennes) serait diminuée par 2 à partir de janvier 2017. Un vote en ce sens aura lieu au prochain conseil de Paris de décembre.

### **La téléphonie mobile**

Les antennes relais de la téléphonie mobile font également partie des attributions de Renaud Martin.

L'opérateur Free Mobile a sollicité une autorisation d'implantation d'une antenne sur le site du 94 rue de Ménilmontant. Cette antenne aurait parmi ses « azimuts » d'émission, deux dirigés vers le secteur Belleville, l'autre serait dirigé vers Ménilmontant.

Les préoccupations principales autour de ses antennes sont les effets sanitaires de l'exposition aux ondes électromagnétiques, notamment pour les personnes électro-hypersensibles. L'incertitude scientifique du classement par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) « comme possiblement cancérigène pour l'homme » et dont « l'effet biologique pourrait être pathogène », crée une controverse et ne permet pas de déterminer des règles franches.

La réglementation, uniquement établie sur les effets connus (échauffement sur les corps), ne laisse aucune place pour les villes de déterminer des politiques à ce sujet. Les antennes demeurent uniquement une question d'urbanisme et pas de santé publique alors que l'usage de la téléphonie mobile connaît un développement exponentiel (La technologie 5G est annoncée dans les mois à venir).

Le principe de précaution impose de minimiser les risques potentiels. La charte parisienne pour la téléphonie mobile établie en 2003 fixe des seuils de 7 volts par mètre (V/m) pour la 4G et 5 V/m pour la 2G et 3G. La charte permet de minimiser les risques mais ne les annule pas. La réglementation française fixe des seuils bien supérieurs entre 41 V/m pour la 2G et 61 V/m pour la 3G.

Pour évaluer les risques liés à cette installation il faut mesurer la puissance au niveau d'un appartement situé en vis-à-vis des antennes, à une distance de 30 m.

Des informations sur les ondes électromagnétiques et les risques que génèrent les antennes relais sont diffusées sur le [site Carto-radio](#). Pour consulter la charte suivre [ce lien](#).

***La séance est levée à 21h15.***